

"(c) Requests the Secretary-General to assume the responsibility contemplated in paragraph 2 of section B of part VI of the report of the Commission,¹ for drawing to the attention of the Commission and its Sub-Commission on Employment and Economic Stability any special economic situations which should receive special consideration and, in particular, such developments as would, in the opinion of the Secretary-General, justify the calling of a session of the Economic and Employment Commission in accordance with its rules of procedure.

"2. In regard to the achievement of higher standards of living, full employment and conditions of economic and social progress and development,

"Instructs the Economic and Employment Commission, taking into account the responsibilities of various international agencies, to investigate and report as early as practicable upon the measures necessary to such organization of world resources of man-power and materials as will promote higher world standards of living, full employment, and conditions of economic and social progress and development, while at the same time safeguarding the living standards of individual nations."

Mr. Nash pointed out that part I of the resolution was entirely consistent with the recommendation made in the report of the Economic and Employment Commission; part I, section (b) and (c) were designed to ensure adequate means of implementing the work of the Commission. Part II was directly based on principles laid down in Articles 55 and 56 of the United Nations Charter as well as in discussions on the subject by the ILO and the International Monetary Fund; it aimed at fulfilling a purpose that was fundamental to most of the work of the Economic and Social Council, namely, raising standards of living throughout the world, particularly in those countries where the need was greatest, and thus contributing to the hope of all peoples to live in peace and to enjoy the rights of free human beings.

The meeting rose at 1.30 p.m.

FIFTY-SEVENTH MEETING

Held at Lake Success, New York,
on Thursday, 6 March 1947, at 3 p.m.

President: Sir Ramaswami MUDALIAR (India).

13. Continuation of the discussion of the report of the Economic and Employment Commission

Mr. PÉREZ CISNEROS (Cuba) associated himself with the thanks addressed to the authors of the report of the Economic and Employment Commission.

¹ Supplement No. 4, page 11.

"c) Prie le Secrétaire général de se charger, comme il est prévu au paragraphe 2 de la section B de la sixième partie du rapport de la Commission¹, de signaler à l'attention de la Commission et de sa Sous-Commission de l'emploi et de la stabilité économique toute situation économique particulière qui devrait faire l'objet d'un examen spécial, et notamment les progrès qui, de l'avis du Secrétaire général, justifieraient la convocation d'une session de la Commission des questions économiques et de l'emploi, conformément à son règlement intérieur.

"2. En ce qui concerne le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et les conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social

"Invite la Commission des questions économiques et de l'emploi, compte tenu des fonctions incomptant aux diverses institutions internationales, à entreprendre des études et à faire rapport aussi rapidement que possible, sur les mesures nécessaires pour organiser les ressources mondiales de main-d'œuvre et de matériaux, de manière à favoriser le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social, tout en sauvegardant les niveaux de vie des divers pays."

M. Nash fait remarquer que la première partie de la résolution est entièrement conforme à la recommandation qui figure au rapport de la Commission des questions économiques et de l'emploi; les paragraphes b) et c) de cette première partie se proposent d'assurer les moyens appropriés de donner suite aux travaux de la Commission. La deuxième partie s'inspire directement des principes formulés aux Articles 55 et 56 de la Charte des Nations Unies, ainsi que des discussions qui ont eu lieu à ce sujet au sein de l'OIT et du Fonds monétaire international; elle vise à atteindre un objectif qui est d'une importance fondamentale pour la plus grande partie des travaux du Conseil économique et social, à savoir, le relèvement des niveaux de vie dans toutes les parties du monde, et en particulier dans les pays où les besoins sont les plus grands; elle contribuera ainsi à réaliser l'espoir de tous les peuples qui souhaitent de vivre en paix et de bénéficier des droits d'hommes libres.

La séance est levée à 13 h. 30.

CINQUANTE-SEPTIÈME SÉANCE

Tenue à Lake Success, New-York,
le jeudi 6 mars 1947, à 15 heures.

Président: Sir Ramaswami MUDALIAR (Inde).

13. Suite de la discussion sur le rapport de la Commission des questions économiques et de l'emploi

M. PÉREZ CISNEROS (Cuba) s'associe aux remerciements adressés aux auteurs du rapport de la Commission des questions économiques et de l'emploi.

¹ Supplément No 4, page 11.

The Commission had decided that the selection of members of the contemplated sub-commissions on employment and economic stability, and on economic development should be deferred until the next session. As a member of the Commission, he had approved that decision, but as a member of the Economic and Social Council he wished to stress that his Government was anxious for those two sub-commissions to be established without delay.

The members of the sub-commissions should be qualified experts, selected in accordance with the principle of equitable geographical representation. He hoped that, in view of the importance of questions to be dealt with by the sub-commissions, members would not be represented by alternates.

He also hoped that the sub-commissions would make concrete proposals capable of being applied immediately, and would not confine themselves to drawing up new reports.

His delegation shared the views expressed by the representative of India that economic commissions for Europe and for the Far East should be established simultaneously.

He hoped that the Council would give due attention to other war-devastated areas and also to countries whose economy had undergone great upheavals, although not having suffered directly from military operations.

Mr. MOROZOV (Union of Soviet Socialist Republics) pointed out the importance of the problems considered by the Economic and Employment Commission, referring in particular to the Commission's recommendations regarding the principles which were to govern the activities of the Economic Commission for Europe.

The report contained somewhat obscure definitions of the tasks of the Commission and its sub-commissions. These tasks involved two principles: on the one hand, assistance had to be given to economically or industrially underdeveloped countries and, on the other hand, such assistance should not be used by the countries giving it to obtain certain political advantages.

He thought that the Commission had frequently tended to disregard those principles in its recommendations. The mandate given to the Sub-Commission on Economic Development was to discuss the preparation of an international code relating to foreign investments with the view to guaranteeing the economic and social interests of those countries to which capital was directed. The Sub-Commission should study that question again for it had nothing to do with the general problem of assistance to economically under-developed countries.

Il rappelle que la Commission a décidé de renvoyer à sa prochaine session le choix des membres de la sous-commission de l'emploi et de la stabilité économique et de la sous-commission du développement économique, dont elle a envisagé l'établissement. En tant que membre de la Commission, M. Pérez Cisneros a approuvé cette décision; cependant, en tant que membre du Conseil économique et social, il tient à souligner l'importance que son Gouvernement attache à la constitution rapide de ces deux sous-commissions.

Il estime que les membres des sous-commissions doivent être des experts qualifiés, choisis en tenant compte du principe d'une représentation géographique équitable, et ajoute qu'il espère qu'en raison de l'importance des questions dont les sous-commissions auront à s'occuper, leurs membres ne seront pas autorisés à se faire remplacer par des suppléants.

Il espère également que ces sous-commissions feront des propositions concrètes, susceptibles d'application immédiate, et qu'elles ne se borneront pas à préparer de nouveaux rapports.

M. Pérez Cisneros déclare que sa délégation partage les vues exprimées par le représentant de l'Inde au sujet de la nécessité de constituer simultanément les Commissions économiques pour l'Europe et pour l'Extrême-Orient.

Il ajoute qu'il espère que le Conseil donnera toute l'attention nécessaire aux autres régions dévastées par la guerre, ainsi qu'aux pays qui, bien que n'ayant pas souffert directement des opérations de guerre, ont vu leur économie fortement ébranlée du fait de celle-ci.

M. MOROZOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) signale l'importance des problèmes étudiés par la Commission des questions économiques et de l'emploi. Il signale plus particulièrement l'importance des recommandations de la Commission concernant les principes qui doivent diriger l'activité de la Commission économique pour l'Europe.

Après avoir relevé que le rapport contient des définitions peu claires des tâches de la Commission et de ses sous-commissions, il déclare que ces tâches sont de deux sortes: d'une part, il faut porter secours aux pays économiquement ou industriellement peu développés et, d'autre part, il faut faire en sorte que cette aide ne soit pas utilisée, par les pays qui la fournissent, pour en tirer certains avantages politiques.

M. Morozov estime que la Commission a souvent eu tendance, dans ses recommandations, à s'écartier de ces principes. La Sous-Commission du développement économique était chargée de discuter la préparation d'un code international des placements de capitaux à l'étranger en vue de garantir les intérêts économiques et sociaux des pays où sont investis ces capitaux. La Sous-Commission devrait reprendre l'étude de cette question qui n'a aucun rapport avec le problème général de l'aide aux pays dont l'économie est insuffisamment développée.

He would refrain from making any comments on the recommendations on the resolution regarding industrial development, submitted by the Preparatory Committee of the United Nations Conference on Trade and Employment, since his delegation had not taken part in the work of the Preparatory Committee. Nevertheless, he would say that it was not within the competence of specialized agencies to make recommendations on economic development.

With regard to the recommendations in the field of economic stability and full employment, the Commission should not have given such detailed instructions to the Sub-Commission on Economic Development, in view of the fact that the latter's terms of reference had been clearly defined by the Economic and Social Council.

He disagreed with the Council's decision taken at its third session;¹ members of the sub-commissions should be selected on the principle of their appointment as representatives of countries and not of their personal competence. If the Council had adopted that principle, the sub-commissions would already be in existence. He reserved the right to make some further remarks when the substance of the report was discussed again by the Commission.

Mr. ARCA PARRÓ (Peru) congratulated the Economic and Employment Commission on the work it had accomplished and stated, prior to discussing the report, that great importance had rightly been attached to the principle of full employment in the course of the debate.

To his regret, he could not agree with the representative of New Zealand, who had said that it was pointless to dwell on the discussion of the economic theory on which the principle of full employment was based. The question was not only to give employment to everyone, but to raise the standard of living of the workers. For example, at one time the sugar industry in America had developed as a result of a system of slavery; but when, later, the workers were given their liberty they found that liberty alone was not sufficient to improve living conditions.

In modern times the State should avoid the exploitation of workers, and the United Nations should act in the same way internationally by studying working conditions which might be acceptable to all and which were worthy of human beings.

It was unjust that working conditions should vary so greatly from one country to another; this inequality was due to the existence in each country of groups of people who clung to the principle of free enterprise and thought of nothing but their own interests.

¹ See *Resolutions adopted by the Economic and Social Council* during its third session, page 1.

En ce qui concerne les recommandations sur la résolution relative au développement industriel présentée par la Commission préparatoire de la Conférence des Nations Unies, sur le commerce et l'emploi, M. Morozov déclare qu'il s'abstient de formuler des observations à leur sujet, étant donné que sa délégation n'a pas pris part aux travaux de la Commission préparatoire. Il fait cependant remarquer qu'il n'appartient pas aux institutions spécialisées de faire des recommandations sur le développement économique.

Quant aux recommandations dans le domaine de la stabilité économique et de l'emploi, il est d'avis que la Commission n'aurait pas dû donner des instructions aussi détaillées à la Sous-Commission du développement économique, le mandat de celle-ci ayant été clairement défini par le Conseil économique et social.

Enfin, le représentant de l'URSS estime que, contrairement à ce que le Conseil avait décidé au cours de sa troisième session¹, le choix des membres des sous-commissions devrait être effectué sur la base de ce principe qu'ils doivent être nommés en tant que représentants des pays, et non en raison de leurs qualités personnelles. Il considère que si le Conseil avait adopté ce principe, les sous-commissions auraient déjà été créées. M. Morozov se réserve de présenter d'autres observations lorsque la Commission examinera à nouveau le fond du rapport.

M. ARCA PARRÓ (Pérou) félicite la Commission des questions économiques et de l'emploi pour le travail qu'elle a effectué; avant de passer à l'examen du rapport, il rappelle qu'au cours du débat, une grande importance a été, à juste titre, accordée au principe du plein emploi.

Il regrette d'être en désaccord avec le représentant de la Nouvelle-Zélande en ce qui concerne sa déclaration relative à l'inutilité de s'attarder à discuter sur quelle théorie économique est basé le principe du plein emploi. Il estime, en effet, qu'il ne s'agit pas seulement de donner du travail à tout le monde, mais qu'il faut éléver le niveau de vie des travailleurs. Il rappelle, à titre d'exemple, que l'industrie du sucre en Amérique s'est tout d'abord développée grâce au système de l'esclavage, puis, la liberté ayant été accordée aux travailleurs, ceux-ci se sont aperçus qu'elle n'était pas suffisante pour améliorer les conditions de vie.

Il souligne qu'actuellement l'Etat doit éviter l'exploitation des travailleurs; sur le plan international, les Nations Unies doivent agir dans le même sens, en étudiant des conditions de travail acceptables par tous et dignes d'êtres humains.

M. Arca Parró estime injuste que les conditions de travail soient si différentes d'un pays à l'autre, et il voit la raison d'une telle inégalité dans le fait qu'il existe dans chaque pays des groupements qui restent attachés au principe de la libre entreprise, et n'ont en vue que leurs propres intérêts.

¹ Voir les *Résolutions adoptées par le Conseil économique et social* pendant sa troisième session, page 1.

For example, the countries of Latin America were under-developed because their natural resources had been used for the benefit of others and not for their own profit. Rubber plantations had been transferred from one end of the world to another in order to install them in places where labour was cheapest. Those errors should not be repeated. Competition carried out to the detriment of the living conditions of human beings should not be allowed; on the other hand, honest competition in production by means of better methods and better equipment was to be advocated.

Referring to the international code relating to foreign investments, to which allusion had been made in the report, he hoped that the sub-commission would decide that it was those in need of foreign capital who required protection rather than those wishing to invest their capital. The sub-commission's terms of reference on this point should be widened.

Replying to the statement of the representative of New Zealand regarding the high infant mortality rates in given countries where labour was cheap, he asked what use it was to have a high birth rate if the mortality rate was high also. He thought that recommendations of the Council on social legislation ought to be taken into consideration by individual countries.

He supported the proposed establishment of the sub-commissions and urged that their work be co-ordinated.

In his opinion, help given to under-developed countries should not be considered as charity; those countries would not accept charity even if it were dispensed by the United Nations on an international basis. At the same time, they were fully entitled to international co-operation for so far their under-developed condition was due to the fact that certain groups of nations had an interest in maintaining existing conditions. Their right was all the stronger because those conditions could not fail to have repercussions in the rest of the world, and the United Nations were concerned with the world as a whole.

As to the problem of international controls and allocations of commodities in short supply and the problem of surplus commodities in prospect, which had both been postponed until the next session, he trusted that this postponement was due not to the fact that these questions were unimportant, but only to the lack of time. If the United Nations really wished to reconstruct the devastated areas and to improve world conditions, these controls should be considered as soon as possible.

In Peru, the Incas for instance, had accomplished an enormous amount of work and had succeeded in giving employment to all, under a

Citant en exemple le cas des pays de l'Amérique latine, il déclare que si ces pays ne sont pas assez développés, c'est parce que leurs ressources naturelles ont été utilisées au bénéfice d'autrui, et non à leur propre profit. Il ajoute que si les plantations de caoutchouc ont été transportées d'un bout du monde à l'autre, c'est parce qu'on a voulu les installer là où la main-d'œuvre était le meilleur marché. M. Arca Parró estime qu'il ne faut pas répéter ces erreurs. On ne doit pas admettre qu'une concurrence s'exerce aux dépens du niveau et des conditions de vie d'être humains; mais on doit, au contraire, défendre le principe d'une concurrence loyale dans le domaine de la production par le jeu du perfectionnement des méthodes et de l'outillage.

Se référant au code international des placements de capitaux à l'étranger auquel le rapport fait allusion, le représentant du Pérou espère que la Sous-Commission décidera qu'il y a lieu de protéger ceux qui ont besoin de capitaux étrangers plutôt que ceux qui placent leurs capitaux à l'étranger. Il estime que, sur ce point, le mandat de la Sous-Commission devra être étendu.

Répondant à la déclaration du représentant de la Nouvelle-Zélande relative aux taux élevé de mortalité infantile dans certains pays où la main-d'œuvre est bon marché, M. Arca Parró fait observer qu'il ne sert à rien d'avoir un taux de natalité élevé si le taux de mortalité est élevé, lui aussi. A son avis, tous les pays devraient tenir compte des recommandations du Conseil sur la législation sociale.

Il appuie la suggestion de constituer des sous-commissions, et insiste pour que le travail de celles-ci soit coordonné.

Il déclare qu'à son avis, toute aide donnée aux pays insuffisamment développés ne doit pas être envisagée comme une charité; ces pays n'en accepteraient pas, même s'il agissait d'une charité internationale donnée par l'entremise des Nations Unies. Cette aide, ces pays y ont droit car, s'ils sont dans cet état de développement insuffisant, c'est parce que certains groupements ont intérêt à maintenir les conditions existantes. Et leur droit est d'autant plus fort que de telles conditions ne peuvent manquer d'avoir leurs répercussions dans le reste du monde; or, l'Organisation des Nations Unies se préoccupe du monde dans son ensemble.

En ce qui concerne la question du contrôle et de la répartition sur le plan international des marchandises dont la pénurie se fait sentir, et le problème des excédents éventuels qui, tous deux, ont été renvoyés à la prochaine session de la Commission, M. Arca Parró espère que le renvoi est dû, non pas au peu d'importance de ces questions, mais uniquement au manque de temps. Si les Nations Unies veulent vraiment reconstruire les régions dévastées et améliorer le monde, il faut étudier ce contrôle le plus rapidement possible.

Il cite l'exemple des Incas qui ont réalisé au Pérou d'énormes travaux et ont réussi à donner du travail à tous au moyen d'un système de

system of land distribution which gave everyone his share. They had instinctively applied the principle of social security without any knowledge of the theory.

The world needed tools, machinery and modern equipment in order to produce. That equipment should be distributed not by private organizations or by powerful trusts, but under international control, at points where the need existed, irrespective of all political, racial or religious considerations.

He pointed out that certain countries, including Latin American countries, had used all their production for the war effort in the past few years and needed replacements of equipment. This equipment should not now be allocated on a purely commercial basis, otherwise one might have a monopoly and the equipment would fall into the hands of those able to pay the highest prices.

Finally, he said he attached special importance to the establishment of a control body for allocating commodities, and made it clear that in his opinion the term "commodities" should not apply to consumer goods only, but should include tools, equipment and all that was needed for the industry and economy of a country.

Mr. NASH (New Zealand) said that his statement had been misinterpreted by the Peruvian representative. He too was a socialist and he was not in favour of individual free enterprise in economic matters, but advocated state control. His country had the lowest infant mortality rate and the longest life expectancy. The postal service, railways, telegraphs, electricity and the Central Bank were all state owned. Although the system of free enterprise as practised in the United States had greatly increased that country's productivity, the system of control as applied in New Zealand had given excellent results for the mass of the population.

Mr. MALIK (Lebanon) said his country was extremely interested in the prospects of economic development and had taken the initiative in proposing a resolution to the General Assembly which had become item 28 of the Council's agenda. Lebanon had always considered that the term "development" should not be interpreted in a narrow, technical sense, but should also include cultural and social development.

He joined his voice to the tributes paid to the Economic and Employment Commission. He thought, however, it was contrary to the conclusions of the report, that the sub-commission on economic development should be established forthwith; that the discussion of the question of technical advice to be given to Governments of

distribution de la terre qui assurait à chacun sa part. Sans connaître l'idée de sécurité sociale, ils en appliquaient instinctivement le principe.

Actuellement, le monde a besoin d'outils, de machines et d'équipement moderne pour produire. Il faut que cet équipement soit réparti, non pas par des organisations privées ou par des trusts puissants, mais par un organisme de contrôle international, là où le besoin s'en fait sentir, indépendamment de toute considération d'ordre politique, racial ou religieux.

Le représentant du Pérou signale particulièrement le cas de certains pays, notamment des pays d'Amérique latine, qui ont, au cours des dernières années, consacré toute leur production à l'effort de guerre, et qui ont besoin de remplacer leur équipement. Il ne faut pas que l'allocation de cet équipement soit pratiquée sur une base purement commerciale car il se créerait des monopoles et l'équipement irait à ceux qui peuvent payer le prix fort.

En conclusion, M. Arca Parró souligne l'importance particulière qu'il attache à l'institution d'un organe de contrôle de la répartition des marchandises en précisant qu'à son avis, le terme "marchandises" ne doit pas s'appliquer seulement aux biens de consommation, mais doit comprendre les outils, l'équipement et tout ce dont un pays a besoin sur le plan économique et industriel.

M. NASH (Nouvelle-Zélande) déclare que son discours de la matinée a été mal interprété par le représentant du Pérou; lui aussi est socialiste et est partisan non pas de l'initiative individuelle libre en matière économique, mais d'un contrôle par l'Etat. Son pays est celui où le taux de mortalité est le plus bas et la longévité la plus élevée. Les postes, les chemins de fer, les télégraphes, les usines d'énergie électrique, et la Banque centrale, sont propriété du Gouvernement. Le représentant de la Nouvelle-Zélande estime que si le régime de libre entreprise pratiqué aux Etats-Unis y a fortement accru la productivité, le régime de contrôle appliqué en Nouvelle-Zélande a donné d'excellents résultats pour la masse de la population.

M. MALIK (Liban) rappelle que son pays est vivement intéressé par les perspectives de développement économique et qu'il a pris l'initiative de proposer à l'Assemblée générale la résolution qui a amené l'inscription du point 28 à l'ordre du jour de la présente session. Le Liban a toujours considéré que le terme "développement" ne devait pas être pris dans un sens technique étroit, mais devait inclure également le développement culturel et social.

Le représentant du Liban s'associe aux expressions de remerciement qui ont été adressées à la Commission des questions économiques et de l'emploi. Il estime toutefois, contrairement aux conclusions du rapport, que la sous-commission du développement économique devrait être constituée sans délai, la discussion des con-

Member States (item 28) could well be postponed, in accordance with the Chairman's decision.

He supported the remarks of the representative of India, but regretted that the report should convey the impression that development had been neglected for the sake of full employment and hence he thought it lacked balance. The two problems could not be dissociated, as was evidenced by article 10 of chapter IV of the draft charter of the International Trade Organization, which affirmed that the industrial development of under-developed countries would serve to increase production, raise the standard of living and strengthen the ties of international understanding. There seemed to be a conspiracy of silence on the problem of development.

He also thought that the report defended the principle of the economic sovereignty of Member nations with excessive zeal and quoted part V (A) of the report in support of his argument. It was quite correct to give countries assurances that there would be no interference in their internal affairs, but the United Nations, having a world-wide responsibility for development, should not wait for the countries to act individually, but should take the initiative in that matter.

There were two types of States members of the Council: some were highly industrialized, had a dense population and were deeply concerned with the problem of full employment; the others, backward from the industrial point of view and sparsely populated, were eager for economic development. The former were directly interested in the development of the latter.

There were three reasons why development was as important as employment. In the first place, problems of development of the less developed countries were important for the sake of full employment itself. When the existing shortage of commodities came to an end, full employment in the industrialized countries could not be maintained without an increase of world demand, which presupposed a rise in the standard of living, that is to say, the development of backward countries. The alternative would be a fresh economic crisis which might drag the whole world into chaos.

Secondly, under-developed countries constituted tempting morsels for exploitation and a threat to international peace and security, as, on account of their unexploited wealth, they represented choice pieces over which the industrialized countries were inclined to quarrel.

Lastly, there could be no lasting international peace while thousands of human beings had a low standard of living and while they did not have a sufficient sense of real self-respect and equality with others. It was essential to restore this to the minds and souls of millions of people, for without the elimination of this sense of

seils techniques à donner aux Gouvernements des Etats Membres (point 28) pouvant fort bien, comme l'a décidé le Président, être différée.

M. Malik approuve les observations faites par le représentant de l'Inde. Il regrette que le rapport donne l'impression de négliger le développement au profit du plein emploi et manque, à cet égard, d'équilibre. Ces deux problèmes ne peuvent être dissociés, comme en témoigne l'article 10 du chapitre IV du projet de charte de l'Organisation internationale du commerce où il est dit que le développement industriel des pays insuffisamment développés permettra d'augmenter la production, d'améliorer le niveau de vie et d'arriver à une meilleure compréhension internationale. Il semble qu'une conspiration du silence s'établisse sur le problème du développement.

Le représentant du Liban estime également que le rapport défend avec un zèle excessif le principe de la souveraineté économique des nations Membres. Il cite à ce propos le chapitre A de la cinquième partie du rapport. Il est légitime d'assurer aux pays que l'on n'interviendra pas dans leurs affaires, mais l'Organisation des Nations Unies, qui a la responsabilité mondiale du développement, ne devrait pas attendre que les pays agissent individuellement. Il lui appartient de prendre en cette matière l'initiative.

Les pays membres du Conseil, poursuit M. Malik, sont de deux sortes: les uns, fortement industrialisés, ont une population dense et sont préoccupés par le problème du plein emploi; les autres, arriérés au point de vue industriel et faiblement peuplés, aspirent au développement économique. Les premiers de ces pays, affirme-t-il, sont directement intéressés au développement des seconds.

Le développement est aussi important que le plein emploi, ceci pour trois raisons. Tout d'abord, le développement est important du point de vue même du plein emploi. En effet, lorsqu'aura pris fin la pénurie actuelle de produits, le plein emploi dans les pays industriels ne pourra être maintenu que par l'augmentation de la demande mondiale, ce qui postule l'élévation du niveau de vie, c'est-à-dire le développement des pays économiquement arriérés. L'alternative serait une nouvelle crise économique de nature à plonger le monde entier dans le chaos.

D'autre part, les pays arriérés constituent une proie tentante pour les exploiteurs et un danger pour la paix et la sécurité internationales car, en raison de leurs richesses inexploitées, ils représentent des morceaux de choix que les pays industrialisés sont tentés de se disputer.

Enfin, tant que des milliers d'êtres humains auront un niveau de vie inférieur, tant qu'ils n'auront pas le sentiment de leur dignité et de leur égalité avec les autres, la paix du monde ne pourra être assurée de façon durable. Il est indispensable d'imprimer cela dans l'esprit et l'âme de millions d'être car, sans l'élimination de

inferiority and negativity there could be no real peace.

He thus urged the Council not to subordinate the policy of development to that of full employment, and not to leave the responsibility for the development of certain countries entirely in the hands of their Governments, for it was also a question of United Nations responsibility. The Council should make the Governments and peoples of insufficiently developed countries aware of their responsibilities and awaken them to the importance of self-development. He fully endorsed the statement of the representative of the Union of Soviet Socialist Republics that any such guidance and assistance should never entail political advantages to the more developed countries.

In conclusion, he referred to the gravity of the situation in the Middle East, which called for immediate measures; he would shortly submit a draft resolution for the establishment of an economic commission for the Middle East on the lines of those now being established for Europe and Asia and the Far East.

Mr. TARHAN (Turkey) said that his delegation had studied the Commission's noteworthy report with the greatest care and, in general, approved its conclusions. Economic progress could only be achieved by confident co-operation between the Council, its commissions, the specialized agencies and the Secretariat. The latter, in particular, should be provided with the appropriate means to fulfil its task. The Turkish Government was prepared to co-operate in this work.

The code relating to foreign investments was particularly important. In the past, certain countries had experienced great disappointment as a result of unregulated international investments.

He asked the Council to recommend that special attention should be given to the question of under-developed countries. Prosperity, high standards of living and full employment could only be attained if the level of demand were raised to that of potential production.

Mr. COLBJOERNSEN (Norway) said that the problem confronting the Council was not that of giving advice to Governments — they were swamped with advice already—but of formulating judicious and practical counsels. He hoped that pending the establishment of the two sub-commissions, qualified experts would be selected, that the sub-commissions would not take over the work of the Commission and that they would be established in the very near future.

He denied the charge that the problem of development had suffered from a conspiracy of silence. The Secretary-General's report on the Food and Agriculture Organization¹ said that

ce sentiment d'infériorité, il ne peut pas y avoir de paix véritable.

Le représentant du Liban presse le Conseil de ne pas subordonner la politique du développement à celle du plein emploi, et de ne pas laisser la responsabilité du développement de certains pays uniquement entre les mains des Gouvernements de ces pays car la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies est en jeu, elle aussi. Le Conseil doit éveiller les Gouvernements et les peuples des pays insuffisamment mis en valeur à leurs responsabilités et leur faire comprendre l'importance de travailler à leur propre développement. M. Malik souscrit entièrement à la déclaration du représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques qui a dit que les pays qui guideront et aideront les autres à se développer ne devraient jamais en retirer aucun avantage politique.

En terminant, le représentant du Liban souligne la gravité de la situation dans le Moyen-Orient où des mesures immédiates sont indispensables, et annonce qu'il soumettra sous peu un projet de résolution tendant à la création d'une commission économique pour le Moyen-Orient, du genre de celles en voie de création pour l'Europe et l'Extrême-Orient.

M. TARHAN (Turquie) déclare que sa délégation a étudié avec le plus grand soin le rapport remarquable de la Commission, dont elle approuve d'une façon générale les conclusions. Le progrès économique sera, dit-il, le résultat d'une coopération confiante entre le Conseil, ses commissions, les institutions spécialisées, et le Secrétariat. Il conviendra notamment de pourvoir ce dernier des moyens appropriés. Le Parlement turc est prêt à s'associer à cette œuvre.

Le représentant de la Turquie souligne l'importance du code d'investissements internationaux. Dans le passé, explique-t-il, certains pays ont connu de sérieux mécomptes résultant du désordre qui existait dans le domaine des investissements.

Le représentant de la Turquie demande également que le Conseil donne des instructions pour qu'un soin particulier soit apporté à l'étude des questions relatives aux régions encore peu développées. La prospérité, un niveau de vie élevé et le plein emploi ne peuvent être réalisés que si la demande et la capacité de production s'équilibrivent.

M. COLBJOERNSEN (Norvège) déclare que le problème devant lequel se trouve le Conseil ne consiste pas à prodiguer des avis à des Gouvernements qui en sont déjà saturés, mais à formuler des conseils judicieux et pratiques. Il espère que le retard apporté à la constitution des sous-commissions sera compensé par le choix d'experts qualifiés; les sous-commissions ne doivent pas assumer le travail des commissions; le représentant de la Norvège espère qu'elles pourront être constituées très prochainement.

M. Colbjørnsen conteste l'assertion que le problème du développement a souffert d'une conspiration du silence. Le rapport du Secrétaire général sur l'Organisation pour l'alimentation et

that organization would give close attention to industrialization and development, and appendix 2 of this report contained recommendations dealing with economic development. It should now be left to the specialized agencies to give detailed advice. The Commission itself should take care not to propose solutions of too general a nature but should, rather, make useful recommendations for international action.

Unfortunately, despite the impression created by the speeches of some of its members, neither the Council nor the General Assembly was in a position to finance development projects. The right to international credits had not yet been established. UNRRA was being liquidated. The International Bank for Reconstruction and Development and the International Monetary Fund were not yet in a position to make adequately large loans. He was glad to note that the first report of the Commission was an attempt at methodical and scientific work. He recalled, in this connexion, that a memorandum dealing with the question of economic budget analysis had been submitted by the Chairman of the Commission, the representative of Norway.

He thought that the problem of the moment was not that of full employment, but rather that of the shortage of man-power, with which he hoped that the Commission would deal. Despite the acute unemployment prevalent throughout the years 1930-1940, it had been found impossible to take concerted international action for the solution of the problem. Such action was of course subject to considerable delays.

He approved of the Commission's report as a whole, but doubted whether it was wise to instruct the Preparatory Committee of the International Trade Conference to give assistance to countries by means of technical advice on economic development. The new organization should not be overloaded by the imposition of additional expenses in a field which was not entirely within its competence. Technical advice should come through the Secretariat, the Commission, and the sub-commission, and the more technical aspect should be taken care of by the International Bank for Reconstruction and Development. It was important not to duplicate functions for this might seriously impair chances of establishing new specialized agencies.

He hoped that the proposals included in the report would be referred to the Committee of the Council. He regarded the draft resolutions submitted by the United Kingdom and New Zealand as complementary and, since some of the provisions overlapped, they might be merged into a single resolution.

¹ See Annex 5, page 252.

l'agriculture¹ porte que l'OAA "étudiera l'industrialisation et le développement" et l'appendice 2 à ce rapport contient des recommandations ayant trait au développement économique. Il convient maintenant de laisser aux institutions spécialisées le soin de donner des avis précis sur ces questions. La Commission elle-même doit se garder de proposer des solutions trop générales et, par contre, faire des recommandations utiles en vue d'une action internationale.

Malheureusement le Conseil, contrairement à l'impression créée par les interventions de certains de ses membres, n'est pas en mesure de participer au financement de projets de développement. Il n'y a pas encore de droit établi à des crédits internationaux. L'UNRRA est en voie de dissolution. La Banque internationale pour la reconstruction et la mise en valeur et le Fonds monétaire international ne sont pas encore en état de consentir des prêts d'importance suffisante. Le représentant de la Norvège constate avec plaisir que le premier rapport de la Commission constitue une tentative de travail méthodique et scientifique. Il rappelle, à cet égard, le dépôt, par le Président de la Commission, représentant de la Norvège, d'un mémoire traitant de la question de l'analyse budgétaire économique.

Le représentant de la Norvège estime que le problème du moment n'est pas celui du plein emploi, mais plutôt celui de la pénurie de main-d'œuvre, dont il espère que la Commission se préoccupera. Il rappelle que, malgré l'acuité du problème du chômage pendant les années 1930-1940, il avait été impossible de recourir, pour le résoudre, à une action internationale concertée. Une telle action est en effet sujette à des lenteurs considérables.

M. Colbjørnsen approuve le rapport de la Commission dans son ensemble. Il doute, toutefois, qu'il soit indiqué de charger la Commission préparatoire de la Conférence internationale du commerce de donner une aide aux Etats au moyen d'avis techniques en matière de développement économique. Il ne faut point surcharger la nouvelle organisation en lui imposant des dépenses additionnelles en un domaine qui n'est pas exactement de sa compétence. Les avis techniques devraient plutôt émaner du Secrétariat, de la Commission des questions économiques et de sa sous-commission, l'aspect technique relevant de la Banque internationale pour la reconstruction et la mise en valeur. Il est important d'éviter les doubles emplois qui risqueraient d'entraver la création de nouvelles institutions spécialisées.

Le représentant de la Norvège espère que les propositions que comporte le rapport feront l'objet d'un examen détaillé par le Comité du Conseil. Il estime que les projets de résolutions déposés par le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande sont complémentaires et, étant donné que certaines de leurs dispositions se répètent, pourraient fournir les éléments d'une résolution unique.

¹ Voir l'annexe 5, page 252.

In reply to the representative of Cuba, who had raised the question of alternates for members of the permanent commissions, he said that the Norwegian delegation favoured the appointment of regular alternates, in addition to regular members, on the understanding that the United Nations would pay travel expenses for one representative only. If permanent members were prevented from attending, they should be represented by alternates competent to take part in the debates and not by mere observers. For the reasons indicated by the representative of Cuba, he agreed that such an arrangement should not apply to sub-commissions.

The meeting rose at 6.15 p.m.

FIFTY-EIGHTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Friday, 7 March 1947, at 11 a.m.*

President: Sir Ramaswami MUDALIAR (India).

14. Continuation of the discussion of the report of the Economic and Employment Commission

Mr. BORIS (France) stated that the French delegation agreed in substance with the recommendations made by the Economic and Employment Commission. He had no particular observations to make regarding part V of the report. France considered that the international experts who would be called upon to advise Governments should depend upon the Economic and Social Council itself. The French delegation also agreed fully with the United Kingdom resolution concerning part VI of the report, and interpreted the declarations made by the representatives of India, Lebanon and New Zealand, as additions to the resolution itself. Although it was difficult to state definitely that one of the greatest present dangers in France was that of unemployment, the French Government, nevertheless, feared such unemployment in the future.

Mr. Boris pointed out that nations which were obliged to reconstruct or modernize their industries as a result of war or under-industrialization needed imports; in order to obtain the latter, they had to export; if the exports of such countries were to decline, their entire reconstruction programme would be jeopardized. While drastic unemployment might not prevail in under-industrialized countries, the purchasing power and standard of living of their population remained low. In addition, it was necessary to take into account the position of countries whose production remained low owing to under-industrialization as a result of war devastation. Both types of countries should be given the oppor-

Enfin, en ce qui concerne la question des suppléants aux membres des commissions permanentes qu'a soulevée le représentant de Cuba, M. Colbjornsen déclare que sa délégation est en faveur de la désignation d'un suppléant régulier en plus du membre titulaire, étant toutefois entendu que les Nations Unies ne paieraient les frais de déplacement que d'un seul représentant. Les membres permanents, s'ils se trouvent empêchés, doivent, en effet, pouvoir se faire remplacer par un suppléant compétent pour participer aux débats et non par un simple observateur. Pour les raisons indiquées par le représentant de Cuba, cela ne saurait s'appliquer aux sous-commissions.

La séance est levée à 18 h. 15.

CINQUANTE-HUITIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le vendredi 7 mars 1947, à 11 heures.*

Président: Sir Ramaswami MUDALIAR (Inde).

14. Suite de la discussion sur le rapport de la Commission des questions économiques et de l'emploi

M. BORIS (France) déclare que la délégation française approuve, dans leur ensemble, les recommandations de la Commission des questions économiques et de l'emploi. Il n'a aucune observation particulière à formuler sur la cinquième partie du rapport. La France estime que les experts internationaux qui seront appelés à donner des avis aux Gouvernements devraient dépendre du Conseil économique et social lui-même. La délégation française se rallie également sans réserves à la résolution que le Royaume-Uni a présentée à propos de la sixième partie du rapport, et considère les déclarations des représentants de l'Inde, du Liban et de la Nouvelle-Zélande comme des addenda à cette résolution elle-même. Bien qu'il soit difficile d'affirmer de façon catégorique que l'un des plus grands dangers qui menacent actuellement la France soit celui du chômage, le Gouvernement français craint cependant le chômage pour l'avenir.

M. Boris souligne que les nations qui se trouvent obligées de reconstruire ou de moderniser leurs industries, en raison de la guerre ou de l'insuffisance de l'industrialisation, ont besoin d'importer; pour pouvoir importer, il leur faut exporter, et si leurs exportations viennent à diminuer, tout leur programme de reconstruction sera compromis. Quoique le chômage puisse ne pas prendre de très grandes proportions dans les pays insuffisamment industrialisés, le pouvoir d'achat et le niveau de vie de leurs populations demeurent bas. Il est, de plus, nécessaire de tenir compte de la situation des pays dont la production reste faible, par suite de l'insuffisance de leur industrialisation due aux ravages de la